



Propriété habité par un ex conjoint au chômage

Par **delfdelf**, le **25/06/2014** à **11:46**

bonjour, je suis dépacé depuis avril 2012. j'ai déménagé de ma maison dont je suis propriétaire à 50%, avant de partir nous l'avons mise en vente mon ex et moi. je suis passé par le jaf pour la garde de mes enfants, qui pour moi était plus important que le bien immobilier. mon ex, lui, est resté dans la maison, il a fait les changements de serrures, donc je n'est plus le droit d'entrée ni de profiter de mon bien! au niveau du prix de la maison il l'a mis trop cher, donc elle n'attire personne, les photos en agence sont moyennes, il fait des travaux sans demander mon accord, aujourd'hui c'est lui qui paye le crédit dans sa totalité, sauf qu'il se retrouve au chômage, il me fait signer un papier pour me désolidariser du compte qu'on avait en commun, avec le retrait tous les mois du crédit maison, par peur d'avoir un découvert astronomique j'accepte, du coup il fait un arrangement avec la banque pour ne payer que les intérêts, aujourd'hui mon conseiller m'avertit que c'est peut-être moi qui vais payer le crédit pour le loger car je suis solvable! que faire?